



En quelques décennies, la puissance de certaines entreprises s'est considérablement accrue. Ce phénomène, conjugué à la croissance des populations ayant accès aux biens et services et à l'effet levier de l'augmentation de la sous-traitance, génère des impacts sociaux et environnementaux sans précédent. C'est pourquoi une anticipation systématique de ces conséquences dans l'adoption de décisions est incontournable. Mais de mauvaises habitudes ont été prises et il serait sans doute important de reformuler la mission et la place des entreprises dans la société. En attendant, comme le suggèrent les sujets développés dans cette lettre, il y a lieu de faire feu de tout bois : prise en compte très en amont des problématiques émergentes par les entreprises, accompagnement résolu des mouvements de transition par la communauté financière, coups d'accélérateur provoqués par la société civile, pose de balises (impulsions et interdictions) par les pouvoirs publics. Pour produire des effets, ces options ne doivent pas s'exclure, mais se combiner et se stimuler mutuellement.

CONTEXTES

Esclavage moderne, Australie

L'Australie a inscrit une loi contre l'esclavage moderne à l'agenda parlementaire

Cueillette de fruits et légumes, pêche en haute mer, extraction de minerais, confection, etc., on ne compte plus les secteurs d'activité exposés à des pratiques s'apparentant à de l'esclavage moderne à plus ou moins grande échelle, et ce à un rythme qui ne semble pas ralentir. A l'instar du Royaume-Uni en 2015, l'Australie a inscrit un projet de loi à l'agenda parlementaire le 28 juin dernier (voir [IE n° 264](#)). Si ce [projet](#) est adopté en l'état, il obligera les sociétés dont le chiffre d'affaires consolidé est supérieur ou égal à 100 millions de dollars australiens (63 millions d'euros) à publier les mesures adoptées pour empêcher les cas d'esclavage moderne dans leur chaîne d'approvisionnement. **Les rapports seront publics, conservés sur un registre tenu par une autorité gouvernementale**, consultable gratuitement par toute personne intéressée à partir d'Internet. En introduisant une série de critères obligatoires à renseigner, le législateur australien a remédié à une lacune de la législation britannique. Mais il en a laissé d'autres persister, en particulier l'absence de pénalités pour les sociétés qui ne produiraient pas de reporting. Qui plus est, aucune liste des entreprises soumises à la réglementation ne devrait être publiée, ce qui limite, selon les organisations de défense des droits humains et certains investisseurs engagés, les possibilités de contrôle, d'investigation et d'engagement. Au Royaume-Uni, on estime qu'environ un tiers des entreprises soumises au Modern Slavery Act ne publient pas de rapport.

Droits et libertés, Etats-Unis, TIC

La Californie instaure une loi pour protéger les données personnelles des internautes

Quelques semaines après l'entrée en vigueur du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) – qui soulève notamment la question du traitement des données collectées hors de l'Union –, la Californie a adopté, le 28 juin, un règlement sur la confidentialité numérique. Sans être aussi strict que le RGPD, **le texte voté offre aux internautes plus de contrôle et de visibilité sur la collecte et la diffusion de leurs informations personnelles**. Cette loi les autorise à connaître les informations collectées à leur sujet, les raisons pour lesquelles elles sont récupérées et avec qui elles sont partagées. Elle leur donne également le droit d'exiger que ces données soient supprimées, non vendues et non partagées. Les utilisateurs auront également la possibilité de poursuivre les entreprises en justice en cas d'infraction liée à leurs données personnelles et le procureur général aura plus de pouvoir pour infliger des amendes aux sociétés contrevenantes. Sous la menace

d'une initiative populaire lancée par un promoteur immobilier et dont le texte aurait été plus difficile à faire évoluer après son adoption, les opposants à la mise en place du règlement, et en particulier les entreprises numériques, se sont peu mobilisés pour empêcher son adoption. Les partisans du texte craignent néanmoins que ce dernier ne soit « nettoyé » d'ici à son entrée en vigueur en janvier 2020.

Biodiversité, RDC, hydrocarbures

La RDC va ouvrir les parcs naturels des Virunga et de la Salonga aux compagnies pétrolières

La République démocratique du Congo bénéficie de ressources naturelles exceptionnelles (cuivre, cobalt, coltan, or, diamants, bois, eaux douces...) parmi les plus importantes de la planète. Mais ce grand pays d'Afrique centrale de plus de 80 millions d'habitants est aussi **l'un des plus pauvres** du monde (il est classé 176^e sur 187 selon l'indice de développement humain de l'ONU). Il est également considéré comme **l'un des moins démocratiques** (l'indice de démocratie de l'Economist Group le classe à la 163^e place sur 167) et **l'un des plus corrompus** (l'indice de perception de la corruption de l'association Transparency International le situe à 161^e place sur 180 pays évalués). Pour autant, cet extraordinaire pactole ne semble pas satisfaire le gouvernement du pays, puisqu'il a confirmé le 29 juin qu'il ouvrirait à l'exploitation pétrolière une partie de deux parcs naturels exceptionnels inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : les parcs des Virunga et de la Salonga. Et ce en dépit des vives protestations des associations écologistes. En mai 2012, l'association WWF était intervenue au cours de l'assemblée générale de la société Total au sujet du parc des Virunga. Le président de l'époque, Christophe de Margerie, s'était alors engagé à ne pas prospecter à l'intérieur des limites du parc ([IE n° 167](#)). Mais d'autres compagnies, comme [Soco](#) ou [Oil Quest International](#), ont moins de scrupules et font appel à des pratiques douteuses (corruption, influence, sociétés offshore...) pour ouvrir ces terres vierges à l'exploration.

Climat, Inde, France, énergie

L'Inde prépare un appel d'offres de... 100 GW dans le secteur photovoltaïque

Le 28 juin 2018, Sébastien Lecornu, le secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la Transition écologique et solidaire, a lancé son [plan de mobilisation](#) (« Place au soleil ») pour le déploiement de l'énergie solaire. **Actuellement, la puissance photovoltaïque installée en France ne représente que 8 GW** (soit 6 % du total de la capacité électrique du pays et moins de 2 % de la consommation). Outre la mobilisation de moyens financiers, le développement du solaire nécessite des superficies disponibles pour la pose des panneaux photovoltaïques (principalement des toitures et du foncier). L'Ademe estime que 350 GW (ce qui correspond à 3 600 km² ou 34 fois la superficie de Paris) peuvent être mobilisés sur les toitures, tandis que le Cerema (Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) évalue le potentiel au sol à 775 GW. L'écart entre le potentiel et la réalité est donc considérable.

Profitant de cet événement, **Total a annoncé son intention d'installer 10 GW d'ici à dix ans** en équipant ses friches industrielles et ses stations-service en France. Ces espaces tardent cependant à être exploités. A une question posée par un actionnaire lors de l'assemblée générale de 2015, le président du groupe, Patrick Pouyané, avait ainsi répondu que 12 stations étaient équipées de panneaux photovoltaïques en France. Puis, au début de 2017, la société a annoncé le déploiement d'un plan pour équiper 800 de ses quelque 3 500 stations françaises ([voir IE](#)). La marge de manœuvre reste donc importante et l'objectif ne devrait pas être trop difficile à atteindre. Pour autant, cela reste un effort modeste par rapport aux besoins du pays (estimés à 100 GW selon les professionnels) pour réduire à 50 % la part du nucléaire en France.

De son côté, l'Inde semble vouloir mettre les bouchées doubles dans ce domaine. Raj Kumar Singh, le ministre de l'Énergie, a ainsi déclaré, lors de l'inauguration d'une centrale solaire le 21 juin, que son gouvernement allait procéder à une enchère unique pour l'achat d'électricité d'origine photovoltaïque

correspondant à une capacité totale de 100 GW. Cet appel d'offres comprendra la fabrication des équipements et des unités de stockage. Le gouvernement n'a toutefois pas précisé sa date de lancement. Le pays est certes immense et ses besoins sont gigantesques (la puissance électrique installée devrait presque doubler entre 2016 et 2027), mais cette annonce témoigne aussi d'une accélération (salutaire) du pays dans la voie des énergies renouvelables. Au cours de la même réunion, Raj Kumar Singh a du reste indiqué que son pays dépasserait sans difficulté l'objectif qu'il s'est fixé d'ici à 2022, soit disposer d'une puissance cumulée de 175 GW d'origine renouvelable.

OUTILS, ANALYSES

Biodiversité, forêts

La déforestation de la planète se poursuit à un rythme effréné

Lors du Tropical Forest Forum, qui s'est tenu les 27 et 28 juin à Oslo, Frances Seymour, distinguished senior fellow au World Resources Institute (WRI – Etats-Unis), a indiqué que **le couvert forestier de la planète avait diminué de 294 000 km² en 2017**, soit une surface équivalant à la superficie de l'Italie. Il s'agit de la deuxième plus forte baisse enregistrée après le record de 2016 (297 000 km²). Ces chiffres, issus de bases de données satellitaires recueillies depuis 2001 par Global Forest Watch, ne prennent toutefois pas en compte les nouvelles plantations pouvant partiellement compenser cette diminution. Cela étant, ces indications soulignent la forte pression à laquelle les forêts, notamment tropicales, sont soumises du fait de l'élevage de bovins, des plantations de palmiers à huile, de la culture du soja... Le Brésil, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, Madagascar et la Malaisie sont les pays les plus impactés par cette diminution.

Nucléaire, France

Greenpeace et commission parlementaire : le programme nucléaire français est exposé

A quelques heures d'intervalle, le 3 juillet dernier, l'association Greenpeace a fait [voler](#) deux aéronefs (un drone et un avion radiocommandé) au-dessus de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) et les a fait s'écraser contre le mur de la piscine d'entreposage du combustible usé de la centrale sans qu'ils aient pu être interceptés. L'objectif de l'ONG n'était pas d'endommager l'infrastructure, mais de **démontrer sa vulnérabilité face à une attaque terroriste**. Deux jours plus tard, la députée Barbara Pompili a présenté le [rapport](#) d'une commission parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. Le document met en évidence de nombreuses failles (et pose en filigrane la question du coût réel de cette source d'énergie). Il **préconise trente-trois mesures**, dont l'établissement d'un programme prévisionnel pour les centrales à démanteler, l'élargissement des compétences de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à la prévention des actes de malveillance, la réduction de la sous-traitance, l'évaluation de nouvelles options pour le stockage des déchets nucléaires.

ENGAGEMENT

Droits sociaux, Japon, textile

Roger Federer appelé à intercéder en faveur des ouvriers indonésiens auprès de son nouveau sponsor

Durant les années 90, Nike concentrait une part importante des critiques relatives aux très mauvaises conditions de travail des ouvriers de ses sous-traitants en Amérique latine et surtout en Asie du Sud-Est. Cette dénonciation était accentuée par **l'évolution faramineuse des budgets de sponsoring et des droits de retransmission des manifestations sportives** (surtout depuis les JO de Los Angeles en 1984) et des contrats financiers mirobolants accordés par les équipementiers à certains sportifs. La marque au Swoosh est loin d'être parfaite aujourd'hui, mais elle est plus réactive à l'annonce de violations et partage désormais l'affiche avec d'autres enseignes. Après avoir représenté Nike pendant près d'un quart de siècle, le champion de tennis suisse

Roger Federer vient de conclure un partenariat avec la marque de vêtements japonaise Uniqlo pour la confortable somme de 300 millions de dollars sur dix ans. Or le géant japonais est également critiquable.

En 2014, Uniqlo et d'autres marques de vêtements ont en effet brusquement mis un terme à leurs relations avec l'entreprise indonésienne Jaba Garmino conduisant cette dernière à la faillite et 2 000 ouvrières et ouvriers au chômage. Depuis trois ans, ces salariés demandent à Uniqlo, dont le président-fondateur Tadashi Yanai est considéré comme la deuxième fortune du Japon, de prendre le relais de Jaba Garmino et de leur verser leurs arriérés de salaire et indemnités de licenciement (5,5 millions de dollars environ). Sans succès jusqu'à aujourd'hui. Aussi l'association suisse Public Eye a-t-elle profité de l'annonce de ce nouveau partenariat pour publier un communiqué, le 4 juillet, assorti **d'une campagne de signatures par laquelle elle demande à Roger Federer de faire appel à son fair-play légendaire en intervenant auprès d'Uniqlo**. Ce ne serait pas la première fois qu'une marque renommée accepterait (sous la pression) de se substituer à un fournisseur défaillant pour répondre à ses engagements de responsabilité. En novembre 2017, la marque Zara avait ainsi accepté de participer à un fond pour indemniser 140 ouvriers de l'usine turque Bravo Tekstil qui avait brutalement fermé ses portes en juillet 2016 ([IE n° 269](#)).

Chaîne d'approvisionnement, climat, finance

Les investisseurs veulent des progrès sur le climat et les chaînes d'approvisionnement

La communauté financière continue à s'organiser pour contrer le dérèglement climatique. En décembre 2017, des investisseurs se sont regroupés pour former la Climate Action 100+ Initiative. **Son but est d'aller systématiquement au contact des entreprises qui émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre** pour leur demander d'améliorer leur gouvernance en matière de changements climatiques, de réduire leurs rejets et de renforcer leur reporting sur les impacts financiers dus au climat. En date du 27 décembre, 100 sociétés avaient été répertoriées pour faire l'objet de cet engagement, parmi lesquelles EDF, Engie, Total. **Au début du mois de juillet 2018**, la liste a été augmentée de 61 entreprises, dont Air France KLM, Air Liquide, Danone, Peugeot, Renault, Saint-Gobain. Ce sont désormais 289 investisseurs gérant un total de 30 000 milliards de dollars qui ont rejoint l'initiative. Le collectif relève que des progrès ont déjà été enregistrés puisque 18 % des entreprises ciblées soutiennent officiellement les recommandations du groupe de travail sur les informations financières liées au climat (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures) et que 22 % d'entre elles se sont engagées à se fixer des objectifs établis sur des bases scientifiques pour réduire leurs émissions à long terme (*science-based targets*).

Mais certains observateurs constatent que **les informations sociales sont encore plus difficiles à obtenir** de la part des entreprises que les données environnementales et de gouvernance. C'est pourquoi, fin juin, la Workforce Disclosure Initiative (WDI), un programme coordonné par l'association d'activisme actionnarial britannique ShareAction – qui réunit plus de 100 investisseurs internationaux gérant 12 000 milliards de dollars d'actifs –, a écrit à 500 des plus importantes sociétés mondiales pour leur demander d'améliorer la qualité des informations sur les conditions de travail des travailleurs dans leur chaîne d'approvisionnement (diversité, droits sociaux, santé et sécurité...).

Climat, justice, Etats-Unis, hydrocarbures

En dépit d'une récente déconvenue, les procès climatiques se poursuivent aux Etats-Unis

Depuis quelques années, les actions juridiques se multiplient dans plusieurs pays pour faire reconnaître la responsabilité des Etats et de certaines entreprises dans le dérèglement climatique et les dommages associés. Aux Etats-Unis, des groupes de citoyens, des comtés et des grandes villes ont engagé des actions de ce type ([voir IE](#)). Mais sur cette question, **la cour fédérale de district pour le nord de la Californie a rejeté, le 25 juin, la plainte déposée en 2017** par les villes d'Oakland et de San Francisco à l'encontre de cinq

compagnies pétrolières. Bien que le juge William Alsup en charge de l'affaire ait reconnu que les dangers relevés dans la plainte étaient réels et admis par les deux parties, il a précisé que « *le problème méritait une solution à une échelle plus large que celle qui pouvait être accordée par un juge de district* » et estimé que **la plainte nécessitait des décisions entrant dans le champ de la politique étrangère et intérieure, et ne relevant pas de sa compétence**. Les défenseurs se disent satisfaits de la décision et appellent à ce qu'elle soit suivie pour les autres cas en cours. Pour les plaignants, le combat ne fait que commencer. Du reste, **le 2 juillet, le Rhode Island est devenu le premier Etat des Etats-Unis à [poursuivre](#) des compagnies pétrolières** (vingt et une au total) pour leur contribution au dérèglement climatique et pour les conséquences en résultant. Dans ses prétentions, l'Etat plaignant réclame des compensations non chiffrées à ce stade, mais censées couvrir les dommages et les coûts supplémentaires générés par les événements climatiques extrêmes, les pertes économiques et les conséquences sanitaires.

ENTREPRISES

Justice. Dans l'affaire du financement de l'organisation Etat islamiste qui lui aurait permis de poursuivre ses activités en Syrie ([voir IE](#)), Lafarge SA a été mis en examen par la justice française, le 28 juin, pour complicité de crime contre l'humanité, violation d'un embargo, financement d'entreprise terroriste et mise en danger d'autrui. Pour l'association Sherpa, à l'origine de la plainte avec l'European Center for Constitutional and Human Rights et onze anciens salariés de Lafarge, c'est la première fois qu'une société est mise en examen pour complicité de crime contre l'humanité.

Justice. Le géant anglo-suisse Glencore, spécialisé dans l'extraction et le courtage de matières premières, a été assigné par le ministère américain de la Justice à fournir des documents sur ses activités en République démocratique du Congo, au Nigeria et au Venezuela dans le cadre d'une enquête ouverte sur des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent entre 2007 et 2018. A la suite de cette annonce, le cours de l'action a chuté de 13 % à Londres, sa plus forte baisse depuis deux ans. L'association suisse Public Eye avait demandé en décembre 2017 au ministère public de la Confédération helvétique d'ouvrir une enquête sur une transaction suspecte du groupe pour l'obtention, en 2009, de licences d'exploitation de cuivre et de cobalt en RDC à des conditions très avantageuses ([IE n° 275](#)).

Déchets, France, énergie

Veolia inaugure le premier site européen de recyclage de panneaux solaires

La production de panneaux solaires a considérablement augmenté depuis le début des années 2010 et s'est encore accélérée depuis deux ou trois ans. Entre 2010 et aujourd'hui, la capacité mondiale en énergie solaire a été multipliée par dix. C'est une bonne nouvelle pour le climat. Mais comme toute production humaine, cela peut avoir des conséquences négatives sur l'environnement. Le problème en l'occurrence est celui du recyclage des panneaux solaires. La durée de vie des panneaux étant de vingt-cinq à trente ans, leur recyclage n'était jusqu'à présent guère à l'ordre du jour à une échelle industrielle. Mais l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA), **qui évalue à 250 000 tonnes les flux de déchets photovoltaïques en 2016 dans le monde, estime que ces derniers pourraient dépasser 5 millions de tonnes d'ici à 2050**. La directive européenne 2002/96/CE refondue en juillet 2012 ([directive 2012/19/UE](#)) relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques – parmi lesquels les panneaux solaires – a sans doute permis d'anticiper l'évolution exponentielle de cette mise au rebut. Le 5 juillet, Veolia a inauguré au Rousset (près d'Aix-en-Provence) la première usine européenne spécifiquement dédiée au recyclage des panneaux solaires. On estime qu'un panneau contient pour l'essentiel du verre, dans une moindre mesure de l'aluminium et des polymères, et en petite quantité du cuivre, de l'argent et d'autres métaux. **L'usine devrait**

permettre la valorisation de 90 à 92 % des déchets, voire davantage avec la valorisation énergétique. Le but de Veolia est de recycler la totalité des panneaux solaires en France et d'atteindre l'équilibre financier en 2019.

Biodiversité, Suisse, agroalimentaire

Huile de palme : Nestlé exclu de la RSPO et Wilmar sous la pression de Greenpeace

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a rendu public un [rapport](#), le 26 juin, qui attire l'attention sur la complexité des problèmes liés à l'exploitation des palmiers à huile. Le document ne nie pas l'impact dramatique de cette culture sur la biodiversité mondiale (193 espèces figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN sont concernées), mais il souligne que **le remplacement de l'huile de palme par d'autres huiles végétales ne ferait que déplacer le danger**. Pour l'UICN, les autres cultures oléagineuses réclament en effet jusqu'à neuf fois plus de terre (l'huile de palme représente 35 % de l'huile végétale produite dans le monde, mais elle ne consomme que 10 % des terres affectées aux cultures d'oléagineux).

Cela étant, le problème ne réside pas seulement dans la superficie convertie, il vient également, et même surtout, de la nature des terres concernées et de la manière dont elles sont exploitées. Or l'huile de palme est cultivée dans des régions tropicales riches en biodiversité et les certifications existantes (comme la RSPO – Roundtable Table for Sustainable Oil, qui certifie 19 % de la production mondiale d'huile de palme) – s'avèrent peu crédibles quant à la garantie d'une exploitation durable. **La RSPO essaie donc de redorer son blason** en renforçant ses exigences et en manifestant plus de fermeté à l'égard de ses membres.

Dans ce contexte, le groupe suisse Nestlé a annoncé, le 28 juin, avoir été mis à l'écart de l'organisation pour des divergences sur l'objectif de durabilité que l'industrie devrait poursuivre, mais aussi en raison de rapports incomplets sur les progrès accomplis en matière d'achat d'huile de palme certifiée. Par ailleurs, le 3 juillet, l'entreprise de droit singapourien, Wilmar – qui est aussi le plus important producteur mondial d'huile de palme – a annoncé qu'elle avait démis de ses fonctions d'administrateur, Martua Sitorus, l'un des fondateurs de la société en 1991, et licencié Hendri Saksti, directeur du groupe pour l'Indonésie. Ces décisions font suite aux révélations de l'association Greenpeace, qui affirmait que ces personnes étaient étroitement liées à l'entreprise Gama, accusée d'avoir détruit plus de 21 500 ha de forêt. Pour l'ONG, Wilmar ne doit toutefois pas se contenter de rejeter les torts sur Gama et Martua Sitorus, mais elle doit engager une réforme sérieuse en prouvant, dans un premier temps, que ses approvisionnements en huile sont propres et en publiant la carte de ses concessions.

Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à *Impact Entreprises*, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

ORGANISATION/SOCIETE	
NOM/PRENOM	
FONCTION	
ADRESSE	
ADRESSE	
CODE POSTAL/VILLE	
PAYS	

Adressez vos commandes d'abonnement à :

CFIE, 52 bd Ornano –
75018 Paris